

*Le Chef de Cabinet
du Président de la République*



Monsieur Sébastien CROZIER
Président du syndicat
CFE-CGC/UNSA France Télécom-Orange
10/12 RUE SAINT AMAND
75015 PARIS

Paris, le 20 JUIN 2013

Monsieur le Président,


Le Président de la République a bien reçu la correspondance que vous lui avez adressée et m'a confié le soin de vous répondre.

Comme vous le savez, la Commission Innovation 2030 doit analyser les principaux enjeux industriels auxquels notre société sera confrontée et sélectionner les défis industriels que la France doit relever en priorité.

Pour atteindre sa mission, la Commission a été constituée de membres, tous bénévoles et choisis par Madame Anne LAUVERGEON, sa présidente, qui ne sont généralement pas en exercice opérationnel pour limiter les risques de conflit d'intérêt. Ils ont aussi été choisis pour leurs parcours complémentaires et leurs expériences importantes et de haut niveau dans les secteurs essentiels pour l'avenir du pays : numérique, télécom, énergie, santé, biotechnologies, développement durable.

Les personnalités sollicitées l'ont été au regard de leur seule connaissance de ces secteurs et technologies stratégiques pour notre industrie. L'association de Monsieur Didier LOMBARD à ces travaux ne remet en cause en aucune manière le cours de la justice concernant d'autres affaires sur lesquelles il n'appartient pas au Chef de l'État de se prononcer.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Pierre BESNARD